

" Villes, pour leur information, et au public par le moyen
" des journaux."

Dans le but d'étendre aussi largement que possible les avantages de l'Ecole Normale, le Bureau a adressé une Lettre Circulaire aux Conseils Municipaux du Haut-Canada, en date du 4 Août, 1846, afin de suggérer à chaque Conseil de choisir un ou plusieurs jeunes gens, au concours public, et de les supporter à l'Ecole Normale. Copie de cette Circulaire est donnée dans l'Appendice à ce rapport, marquée No. 1. Plusieurs Conseils Municipaux ont répondu cordialement à la Circulaire de ce Bureau, et je ne doute pas que les autres ne fassent la même chose aussitôt que l'Ecole Normale aura été mise en opération.

IV. *Edifices pour l'Ecole Normale.*

A la première assemblée du Bureau d'Education, on a proposé de s'adresser au Gouvernement pour en obtenir la permission d'occuper la Maison du Gouvernement et dépendances de la ci-devant Province du Haut-Canada, vu que cet édifice pourrait être facilement adapté à une Ecole Normale, les terrains étant spacieux et magnifiques; et il y aurait une grande économie à consacrer à cette destination des édifices qui tombaient en ruine, et des dépendances qui n'étaient pas utilisées pour la Province. Une correspondance privée qui avait été échangée à ce sujet entre le Surintendant des Ecoles et un Membre influent du Gouvernement fut soumise au Bureau; et celui-ci tomba d'accord qu'il convenait d'entamer une correspondance avec le Gouvernement dans le but d'obtenir les édifices en question. Cette correspondance se termina par un ordre de Son Excellence le Comte de Cathcart, adressé au Maire de Toronto lui enjoignant de mettre le Surintendant des Ecoles du Haut-Canada en possession de ces bâtimens pour une Ecole Normale Provinciale et un Bureau d'Education. L'intimation de